



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM SUPERMOTARD PRESTIGE

www.ffmoto.org

Date de début : **14/09/2013** Date de fin : **15/09/2013** N° d'inscription FFM : **733**
 Lieu : **Circuit Paul Ricard 83330 Le Castellet**
 Moto-Club : **MC Circuit Paul ricard** N° d'affiliation : **3067**
 Nom de l'Organisateur Technique : **Marin-Cudraz Stéphane**
 Adresse : **2760 Route des hauts du camp 83330 Le Castellet**
 e-mail : **moto-club@circuitpaulricard.com** Téléphone : **06 70 46 94 29**
 Site Internet : **www.motoclub-circuitpaulricard.com**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	DELPONT Jean-Luc	Licence N° 08362
Délégué FFM (Président du jury)	FOREST Jean-Pierre	Licence N° 10426
1er Membre du jury	VILLA VEGA ANNE MARIE	Licence N° 028739
2ème Membre du jury	LECORPS MARIE PIERRE	Licence N° 153959
Commissaire technique responsable	MARTIN Jean-Michel	Licence N° 16659
Responsable du chronométrage	SENTOST Paulette	Licence N° 22205
Responsable du parc coureurs	LEFEBVRE Didier	Licence N° 255807

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. Seules les catégories dont les cases sont cochées sont accessibles lors de cette épreuve.

- Prestige S1 :**
 Age 15 ans minimum
 Licences NCA / Inter / Inter Jeune
 Cylindrée De 300cc à 750cc monocylindre ou bicylindre
 Plaques Numéro noir sur fond blanc
- Supermotard S2 :**
 Age 13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum en 250cc 4T
 Licences NCA / NJ3 / Inter / Inter Jeune
 Cylindrée De 125cc 2T à 250cc 4T
 Plaques Numéro blanc sur fond noir (125cc 2T) & Numéro blanc sur fond vert (250cc 2T)
- Challenger :**
 Age 15 ans minimum
 Licences NCA / Inter / Inter Jeune
 Cylindrée De 250cc à 750cc monocylindre ou bicylindre
 Plaques Numéro noir sur fond blanc
- Superquader :**
 Age 16 ans minimum
 Licences NCA / Inter / Inter Jeune
 Cylindrée De 250cc à 450cc 2T & 4T monocylindre ou bicylindre
 Plaques Numéro blanc sur fond vert
- Illimited :**
 Age 15 ans minimum
 Licences NCB / LAJ
 Cylindrée De 250cc à 750cc 2T & 4T monocylindre ou bicylindre



Prix d'arrivée :
Les primes aux pilotes seront attribués conformément à l'article 12 du règlement du Championnat de France Supermotard Prestige.



ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, boîte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical	AMOROS Jean-François		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulances	1
Hôpital le plus proche	La Ciotat	Temps de trajet (en mn)	20

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit	Circuit Paul Ricard
Ville la plus proche	Le Castellet
Coordonnées GPS	

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur	2000	Largeur minimum	8
Longueur partie Terre	400	Longueur partie Asphalte	1600
Largeur de la grille de départ	8,5	Longueur de la ligne droite de départ	80
Nombre de poste de Commissaires de piste	10		

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais	45	Motos & 24	Quads
Capacité en manche	32	Motos & 24	Quads

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB
MOTO-CLUB de Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 LE CASTELLET
N° affiliation FFM : 3087
Tél. : 04 94 98 35 35
moto-club@circuitpaulricard.com

VISA LIGUE
Date : le 02/07/2013
Signature

LIGUE MOTOCYCLISTE
REGIONALE DE PROVENCE
Centre de Vie l'Anjoly
38, Boulevard de l'Europe
13127 VITROLLES
Tél. : 04.42.08.72.02 - Fax : 04.42.89.72.79
Eric SIMON, Président

VISA FFM N° 1310712
Date : le 10/07/2013
Signature



LAYOUT



- | | | | | | | | |
|---|-------------------|---|-------------|---|---------------|---|--------------------|
|  P1 | POSTE COMMISSAIRE |  | CAMION GRUE |  | LIGNE DÉPART |  | ZONES PUBLIC |
|  | EXTINCTEUR |  | AMBULANCE |  | CHRONOMETRAGE |  | ZONES ORGANISATION |
|  | VIRAGE |  | SECURISTES | | | | |





MOTOCUB DU CIRCUIT PAUL RICARD



733

SUPER MOTARD CIRCUIT PAUL RICARD LE CASTELLET 14 ET 15 SEPTEMBRE 2013		
HORAIRE DU VENDREDI		
14h00/19h00	Contrôle administratif	
15h00/19h30	Contrôle technique	
16h00	Visite du circuit	
17h00	1 réunion du jury	
HORAIRE DU SAMEDI		
7h00/9h00	Contrôle administratif	
7h30/10h00	Contrôle Technique	
7h30/8h00	Contrôle Technique Illimited	
8h00/8h30	Contrôle Technique Challenger	
8h30/9h00	Contrôle Technique Prestige S1	
9h00/09h30	Contrôle Technique Superquader	
9h30/10h00	Contrôle Technique S2	
8h45/8h55	Essai libre Illimited A	10'
9h00/9h10	Essai libre Illimited B	10'
9h15/9h30	Essai libre Challenger groupe A	15'
9h35/9h50	Essai libre Challenger groupe B	15'
9h55/10h15	1 ^{er} Essai libre Prestiges S1	20'
10h20/10h35	Essai libre Superquader	15'
10h40/11h00	Chrono, qualifications Challenger groupe A 14pilotes	20'
11h05/11h25	Chrono, qualifications Challenger groupe B 14 pilotes	20'
11h30/11h45	Essai chrono Illimited A	15'
11h50/12h05	Essai chrono Illimited B	15'
12h05/12h15	BRIEFING PILOTES GRILLE DE DEPART	10'
12h00/13h30	REPAS	1H30
13h30/13h45	1 ^{er} Essai libre S2	15'
13h50/14h00	Chrono Repêchage qualifications Challenger 4 pilotes	10'
14h05/14h20	2em Essai libre Superquader	15'
14h25/14h45	2em Essai libre Prestige S1	20'
14h50/15h05	Entretien piste	15'
1^{ere} Finale ILLIMITED A		
15h10	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
15h15	Départ	10'+1T
1^{ere} Finale ILLIMITED B		
15h35	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
15h40	Départ	10'+1T
16h00/16h15	2em Essai libre S2	15'
1^{ere} Manche Trophée Challenger		
16h20	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
16h30	Départ	15'+1T
16h50/17h05	Essai chrono Chp de France challenger pour place +points	15'
17h10/17h30	Essai chrono superquader pour place + points	20'
18h00	jury	

MCCPR 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet E-Mail moto-club@circuitpaulricard.com - N°affiliation FFM
3067 N°siret : 539 389 544 000 13

LA TARTE TROPEZIENNE



MONNERET

CharlyMoto
Racing

Destination Castellet





MOTOCUB DU CIRCUIT PAUL RICARD



733

HORAIRE DU DIMANCHE		
8h30/8h38	Warm-Up Superquader	8'
8h40/8h48	Warm-Up Illimited A	8'
8h50/8h58	Warm-Up Illimited B	8'
9h00/9h08	Warm-Up Trophée Challenger	8'
9h10/9h18	Warm-Up S1	8'
9h20/9h28	Warm-Up S2	8'
9h30/9h38	Warm-up Chp de France Challenger	8'
2^{ème} Finale Illimited A		
9h50	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
9h55	Départ	10'+1T
2^{ème} Finale Illimited B		
10h15	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
10h20	Départ	10'+1T
10h35/11h05	Essai Chrono Prestige S1	30'
11h10/11h30	Chrono S2	20'
2^{ème} Finale Trophée Challenger		
11h35	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
11h40	Départ	15'+1T
12h00	REPAS + entretien piste	1h30
1^{ère} Finale Chp de France Challenger		
13h30	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
13h40	Départ	20'+1T
1^{ère} Finale Prestige S1		
14h05	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
14h15	Départ	20'+1T
1^{ère} finale Superquader		
14h40	Coueurs sur la ligne de départ	24 pilotes
14h50	Départ	20'+1T
1^{ère} Finale S2		
15h15	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
15h25	Départ	15'+1T
15h45/15h55	Entretien piste	
2^{ème} Finale Chp de France Challenger		
16h00	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
16h10	Départ	20'+1T
2^{ème} finale Superquader		
16h35	Coueurs sur la ligne de départ	24 pilotes
16h45	Départ	20'+1T
2^{ème} Finale S2		
17h10	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
17h20	Départ	15'+1T
2^{ème} Finale Prestige S1		
17h40	Coueurs sur la ligne de départ	32 pilotes
17h50	Départ	20'+1T
18h30	JURY	

MCCPR 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet E-Mail moto-club@circuitpaulricard.com - N° affiliation FFM 3067 N° siret : 539 389 544 000 13

LA TARTE TROPÉZIENNE

